

JEAN-CLAUDE
LESCURE

TEXTO

Le Conflit israélo- palestinien

en 100 questions



LE CONFLIT
ISRAËLO-PALESTINIEN
en 100 questions

DU MÊME AUTEUR

Le Moyen-Orient de 1876 à 1980, Ellipses, 2016.

50 questions autour de l'histoire, First, coll. « Un jour, une question », 2015.

JEAN-CLAUDE LESCURE

LE CONFLIT
ISRAÉLO-PALESTINIEN
en 100 questions

TEXTO

Texto est une collection des éditions Tallandier

Cartes : © Légendes Cartographie / Éditions Tallandier, 2018

© Éditions Tallandier, 2018 et 2020 pour la présente édition
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-4254-4

Introduction

Mur occidental, mur des Lamentations, mur du *Burâq* ; esplanade du mont du Temple, esplanade des Mosquées ; Judée, Samarie, Cisjordanie ; implantations, colonies ; barrière de sécurité, mur de séparation... autant d'expressions qui désignent des lieux et des réalités matérielles et géographiques identiques mais dont les interprétations diffèrent radicalement. L'utilisation de l'une ou l'autre des expressions révèle des positions philosophiques, idéologiques et politiques opposées. Ces expressions rendent difficiles des compromis ou des conciliations, car bien souvent elles se fondent sur des légitimités concurrentes, sans que l'une disqualifie l'autre. Souvent, les acteurs puisent dans des faits historiques mobilisés pour donner une profondeur temporelle aux revendications croisées, pour fonder les oppositions politiques : dès lors, le retour à l'histoire et aux sciences sociales est une nécessité pour tenter de comprendre les enjeux et les acteurs du conflit israélo-palestinien. Ce conflit s'enkyste désormais dans l'histoire : le centenaire de la déclaration Balfour a été célébré par certains en 2017, contesté par d'autres ; le vote de l'ONU en faveur de la création de deux États, un État arabe et un État palestinien le 29 novembre 1947, étape essentielle à la création de l'État d'Israël, et catastrophe (*Naqba*) pour les Arabes palestiniens, a maintenant plus de soixante-dix ans. L'histoire s'enrichit d'événements, au risque pour nous de ne plus rien comprendre aux faits.

Loin d'une opposition bloc contre bloc, la division des acteurs est patente. À l'échelon international, l'ONU ne parle pas d'une même voix : Conseil de sécurité et Assemblée générale, voire organisations spécialisées de l'ONU tels l'Unesco ou le Comité des droits de l'homme, défendent le plus souvent des intérêts divergents, reflets des postures nationales. Ces postures traduisent des analyses de rapports de force et constituent des manifestations de la puissance de chaque État. À l'échelon local, les postures de pouvoir des autorités gouvernementales israéliennes et palestiniennes ne font pas l'unanimité des Israéliens et des Palestiniens sur tous les points : par l'élection, les partis politiques israéliens constituent des gouvernements légitimes dont les décisions sont contestées par les oppositions ; longtemps, tantôt par rapports de force, tantôt par délibérations voire consensus, puis récemment par l'élection, les organisations palestiniennes ont porté des décisions critiquées par une partie des acteurs qui revendiquaient leur autonomie de décision et d'action. La fragmentation et la nuance sont donc des données clés pour comprendre. Au-delà des gouvernements, des autorités et des partis politiques, les associations de citoyens, à défaut de parler d'opinions publiques, sont des vecteurs de mobilisation populaire et réclament leur autonomie pour signaler leurs positions et propositions. Elles manifestent le dynamisme des sociétés civiles qui ne sont pas résignées aux seules postures de pouvoir. Aussi la généralisation brouille-t-elle l'analyse, et parler simplement des « Israéliens » ou des « Palestiniens » comme d'entités immuables est bien souvent réducteur.

L'évolution chronologique introduit des modifications importantes à la fois sur le terrain par la guerre et l'affrontement mais aussi par la prise de décisions politiques. La situation internationale a des impacts : par volontés britan-

nique et française de domination des territoires de l'ancien Empire ottoman, des promesses contradictoires ont été faites aux Juifs et aux Arabes. La division des populations a été utilisée sur le terrain par les puissances mandataires, qui une fois exclues du Moyen-Orient tenaient à maintenir par leur politique des positions régionales, résistant à la vague de décolonisation, à l'émergence des Nations non alignées dans la région. Elles ont aussi trouvé sur place des auxiliaires qui tiraient profit de leur participation au pouvoir mandataire. La guerre froide a également eu des impacts sur les acteurs israéliens et palestiniens, et l'émergence d'une Autorité palestinienne est exactement contemporaine à la réorganisation du monde qui s'opère après la disparition du bloc communiste au début des années 1990.

Les dynamiques entre blocs communiste, capitaliste et les pays du Moyen-Orient n'épuisent pas les relations interétatiques. En 1979, deux événements marquent l'irruption de deux acteurs nouveaux dans la région : l'Iran bascule dans la révolution islamique et devient la République islamique d'Iran, dirigée par le clergé chiite, tandis que des militants islamistes sunnites s'emparent de la Grande Mosquée de La Mecque avant d'être écrasés par les autorités saoudiennes épaulées par les militaires français. Le conflit israélo-palestinien s'enrichit alors d'une dimension religieuse, qui n'avait qu'une faible intensité auparavant, et qui fournit désormais une nouvelle ressource aux protagonistes pour mobiliser leurs partisans et souder leurs adversaires. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ouvrent un nouveau chapitre régional. Les conflits régionaux se succèdent jusqu'à aujourd'hui, en Irak, au Yémen, en Syrie. Ils ont un double effet : l'actualité régionale occupe peu à peu la première place dans les médias qui se détournent d'Israël et des territoires palestiniens, et les équilibres régionaux

en place depuis la décolonisation sont modifiés. L'équilibre nucléaire est en passe d'être rompu, Israël conserve le monopole de l'arme atomique dans la région, et l'Iran prépare un plan d'armement. Avec la guerre civile en Syrie, les forces sunnites divisées reculent tandis que les chiites se renforcent, avec le soutien de l'Iran et l'intervention des Libanais chiites dans les rangs du Hezbollah dans la guerre civile syrienne. La déstabilisation régionale n'est plus seulement attribuée au conflit israélo-palestinien, qui apparaît secondaire face aux déchaînements de violence et aux incertitudes de la politique internationale dans la région.

Les idéologies jouent donc leur rôle dans l'affirmation des positions. Elles sont à l'œuvre alors que le mouvement de construction des Nations opère : le sionisme, le nationalisme arabe, le nationalisme palestinien, voire l'islamisme séduisent une partie des populations, mais les définitions de ces idéologies sont souples, permettent des nuances importantes dans un même camp, et le pluriel s'impose souvent, compliquant encore l'appréhension des réalités. Une fois encore, le détour par l'histoire permet de mieux comprendre les définitions qui se superposent, sans s'éliminer, et de parler des sionismes, des nationalismes arabes, des nationalismes palestiniens et des islamismes défendus par des femmes et des hommes qui discutent, se concurrencent voire s'affrontent tout en se réclamant de la même idéologie à laquelle ils donnent des contenus différents.

L'aspiration à des États-nations est partagée par bon nombre, pas par tous. Elle s'inscrit dans un mouvement politique et identitaire né en Europe au XIX^e siècle et qui se diffuse dans le monde avec une force qui mobilise et renforce les particularités. Dans cette affirmation progressive

d'esprits nationalitaires¹ voulant construire leur nation, la circulation des idées est intense, les pratiques des uns sont imitées par les autres, et chacun a intérêt à une radicalisation pour mieux diffuser son projet national vers des populations qui, au-delà des conflits sociaux ou armés, se retrouvent dans des identités qui font place à l'autre, privilégiant parfois mémoire et tradition à l'histoire.

Depuis l'investiture de Donald Trump, le 20 janvier 2017, le tableau se modifie en profondeur. Bien sûr, aucun *statu quo* n'a dominé les relations entre Israéliens et Palestiniens depuis 1948, la situation a toujours été instable, mouvante, avec une alternance de tensions et de calmes relatifs. Avec les accords d'Oslo au début des années 1990, un espoir de normalisation a émergé, quelques années, avant de sombrer lors de l'échec des négociations pour transformer le statut transitoire de l'Autorité palestinienne en 2000, afin qu'elle se transforme en État reconnu internationalement. Les implantations/colonies israéliennes en Cisjordanie continuaient de croître, sans recevoir néanmoins l'aval de la communauté internationale ni sembler toutes devenir pérennes. Rien ne semblait complètement irrémédiable : des démantèlements pouvaient s'inscrire dans une reprise d'un dialogue pour une solution à deux États, qui reste l'horizon des diplomates pour instaurer une paix durable. Le président Trump modifie la situation en soutenant la politique d'extension israélienne en Cisjordanie, à la satisfaction de ses partisans les plus radicaux qui estiment que la Samarie et la Judée relèvent d'Israël et qui refusent

1. On utilise le terme « nationalitaires » pour désigner ceux qui aspirent à la création d'un État-nation (par exemple, les Italiens avant l'Unité italienne expriment des revendications nationalitaires), de préférence au terme « nationalistes » employé pour désigner ceux qui éprouvent un sentiment d'amour exacerbé pour leur nation qui existe déjà.

l'existence d'une Cisjordanie qu'ils ne nomment jamais ainsi. Le 6 décembre 2017, en annonçant le transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem, Donald Trump ouvre un nouveau chapitre au Moyen-Orient qu'il complète dès le 3 janvier 2018, en déclarant d'un tweet « puisque [les Palestiniens] ne sont plus disposés à parler de paix, pourquoi devrions-nous leur verser des paiements massifs à l'avenir ? ». Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, donne satisfaction aux Israéliens les plus radicaux le 18 novembre 2019 en déclarant que « l'établissement de civils israéliens en Cisjordanie n'est pas en soi contraire au droit international ». Il rompt l'unanimité internationale, fait disparaître un élément de négociation pour un éventuel compromis à venir. De son côté, la même semaine, la Cour de justice de l'Union européenne a décidé que les produits agricoles issus des colonies israéliennes devront explicitement mentionner le lieu de production et ne pas se contenter d'une mention « Israël ». La division entre les puissances internationales croît. Les États-Unis perdent leur statut de puissance tenant à égale distance les intérêts des uns et des autres. Nous sommes à un nouveau tournant des relations israélo-palestiniennes.

Pourquoi la ville de Jérusalem est-elle sainte pour les Juifs ?

Jérusalem cristallise les tensions entre Israéliens et Palestiniens. Elle abrite les ruines du Temple, centre du culte juif historique édifié en ce lieu en raison d'un passage de la Torah. Dans le chapitre 22 de la Genèse, Abraham est mis à l'épreuve par Dieu qui lui demande de sacrifier son fils Isaac en témoignage de sa foi. Le meurtre rituel doit s'accomplir là où vit Abraham, sur le rocher de la Moria. Face à la détermination d'Abraham, prêt à passer à l'acte, l'ange arrête sa main, acte fondateur de la relation particulière entre Dieu et ces premiers croyants monothéistes, les Juifs. Le sacrifice d'un bélier suffit, les sacrifices humains aux divinités ne sont plus pratiqués par le peuple d'Abraham. En échange de la foi qu'on lui porte désormais, Dieu promet de « multiplier sa postérité » (Genèse 22).

Le rocher de la Moria fixe la géographie religieuse : vers l'an 1000, le roi David installe la capitale du royaume juif à Jérusalem et son fils Salomon entreprend la construction sur la Moria du premier Temple destiné à abriter l'arche d'Alliance, lieu des cérémonies organisées par les grands prêtres, à l'exclusion de la foule des croyants bannis du

Temple car trop impurs. Le site est désormais le Mont de la Maison (de Dieu) (*Har ha bayit* en hébreu).

La tradition religieuse se fige : Exode 23-37 fait obligation à chaque pratiquant juif de se rendre en pèlerinage à Jérusalem et de venir prier à proximité du Temple pour les fêtes de Pessah (Pâques) qui commémorent la sortie d'Égypte de Moïse, les fêtes de Chavouot qui rappellent le don de la Torah et les cérémonies de Soukkot, la fête des Tentes qui perpétue le souvenir de l'errance pendant quarante ans de Moïse et des siens dans le désert.

L'histoire enrichit le symbole représenté par le Temple : en 586 avant J.-C., Nabuchodonosor s'empare du site, fait détruire la construction et réduit en esclavage les Juifs prisonniers et emmenés dans la capitale des Babyloniens. Le culte reprend néanmoins au même lieu après la libération de Babylone. La reconstitution d'un royaume dont le souverain s'enrichit permet à Hérode d'entreprendre sous son règne la construction du second Temple, édifié sur une terrasse qui entoure le mont Moria, et limitée par de hauts murs construits avec des blocs cyclopéens. Le bâtiment ne survit pas aux deux révoltes juives de 70 et 132 et à la répression menée d'abord par Titus qui pille et rase le second Temple et par Hadrien qui romanise la ville, l'interdit aux juifs et érige une statue impériale afin d'installer le culte impérial dans la ville soumise.

Mais l'attachement religieux demeure, et les croyants qui le peuvent, autorisés un jour par an par l'autorité romaine, viennent prier contre le mur occidental du Temple, le plus proche de la Moria, sur lequel les constructions de maisons se multiplient, propriétés de non-Juifs. La dimension symbolique du Temple perdu et de sa sainteté se renforce avec le temps, alors que se succèdent les mesures d'exclusion : entre 638 et 1099, le pouvoir musulman tolère juste une présence quelques jours par an ; l'interdiction est totale

sous le pouvoir croisé de 1099 à 1187, puis la tolérance s'élargit sous l'autorité musulmane jusqu'en 1917. La présence juive est possible pendant le mandat britannique, totalement prohibée de 1948 à 1967 par le gouvernement jordanien. Ce n'est qu'après la guerre des Six Jours que l'accès au Mur occidental est possible.

Croyances religieuses et histoire font dès lors de Jérusalem le lieu emblématique de la religion et de la nation juive.

L'accès au mont du Temple est interdit aux Israéliens juifs depuis 2000, mesure gouvernementale qui repose sur un principe de sécurité et rejoint une pratique religieuse : le Temple n'est pas accessible aux simples mortels, mais réservé aux grands prêtres, caste sacerdotale qui n'existe plus depuis la destruction de Jérusalem par les troupes romaines d'Hadrien en 132. Mais quelques rares activistes politiques militent afin d'obtenir l'autorisation pour les Juifs de prier sur le mont du Temple. Lors des négociations de Camp David 2 en 2000, l'éventualité d'un partage de la ville est évoquée : le dossier ne prospère pas car il divise les négociateurs et braque les opinions publiques. Vingt ans plus tard, les États-Unis reconnaissent sans contrepartie Jérusalem comme capitale de l'État juif, à la différence de la quasi-totalité des États qui estiment pouvoir mettre dans les négociations de paix et les compromis nécessaires cette reconnaissance.

Comment le Saint-Sépulcre incarne-t-il la division des chrétiens à Jérusalem ?

Pour des raisons théologiques, historiques et politiques, la chrétienté est divisée en Églises qui ne peuvent se réunir : en 1054, le Grand Schisme sépare orthodoxes et latins dont les chefs, le patriarche orthodoxe Kirill et le pape François, se rencontrent pour la première fois à Cuba le 12 février 2016. Ces divisions réduisent le rôle des chrétiens au Moyen-Orient, d'autant que la Russie s'affirme le protecteur des droits des orthodoxes depuis 1840 et que la France exerce ce rôle sur les catholiques entre 1535 et 1922.

La faiblesse et la division chrétiennes sont visibles dans la basilique du Saint-Sépulcre qui abrite le Golgotha, lieu de supplice du Christ, et son tombeau. Pour pacifier les relations entre Églises rivales, les mettre sous tutelle, Saladin en 1244 confie les clés de la porte d'entrée à une famille musulmane, les Judeh, et le contrôle de la porte à une deuxième famille musulmane, les Nuseibeh. En 1852, les six Églises chrétiennes (l'Église grecque orthodoxe, l'Église romaine représentée par l'ordre des Franciscains, l'Église arménienne, l'Église copte égyptienne, l'Église syrienne orthodoxe, l'Église éthiopienne) s'entendent sous l'égide

du sultan Abdul Mejid pour préciser les droits de chacun sur les différentes parties de la basilique et les heures de célébration réservées à chacun. Le *statu quo* est né, il est toujours appliqué, confirmé en droit international par l'article 62 du traité de Berlin signé en 1878.

L'usage des parties communes est strictement réglementé. Leur nettoyage est détaillé : le parvis de la basilique est balayé par les Grecs orthodoxes, tandis que les Latins nettoient les marches qui conduisent à la chapelle des Francs. Grecs, Latins, Arméniens veillent, une semaine à tour de rôle, à la propreté de la Rotonde et de la Pierre de l'Onction.

Les lieux font l'objet d'une cartographie précise : l'Église grecque orthodoxe occupe l'espace le plus important. Elle contrôle la partie centrale de l'édifice (le *Katolikon*), les sacristies autour de la rotonde où se trouve le tombeau du Christ, la moitié des tribunes du croisillon sud et la chapelle du Calvaire, 12^e station du Christ sur le Golgotha ; l'Église catholique latine a le monopole de la chapelle de la Crucifixion, 10^e et 11^e stations sur le Golgotha, des tribunes du bras nord du transept, de la chapelle de la Madeleine, de celle de l'Apparition dans le couvent franciscain accolé à la partie nord de la basilique et d'une partie de la Rotonde. Les Arméniens occupent pour moitié les tribunes du croisillon sud, la crypte de Sainte-Hélène et deux sacristies, ainsi qu'une partie du tombeau du Christ. L'Église syrienne possède une chapelle dans la Rotonde, tandis que les Coptes ont une minuscule chapelle au revers du tombeau du Christ et sont relégués sur le toit de la basilique.

Chaque bien mobilier a un propriétaire clairement identifié. Les lampes appartiennent chacune à une communauté : au-dessus de la Pierre de l'Onction sont suspendues huit lampes, quatre appartiennent aux Grecs, deux

aux Arméniens, une aux Latins et une aux Coptes. Les trois grandes communautés, Grecs, Latins et Arméniens possèdent également autour du tombeau du Christ treize lampes chacune, les Coptes en ayant quatre, tandis que les deux autres communautés en sont démunies.

Le *statu quo* est fragile : le 4 novembre 1901, moines grecs orthodoxes et franciscains en viennent aux mains, et encore en 2008 la police israélienne doit intervenir pour séparer des moines qui se battent dans le bâtiment. La méfiance est forte et, pour la restauration du bâtiment, les négociations entre les Églises sont longues : en 1808, un incendie ravage la basilique, et un siècle plus tard, peu de travaux ont pu être faits. Le 11 juillet 1927, un tremblement de terre affaiblit la construction, de nouveau touchée par un autre tremblement de terre en octobre 1937 : par mesure de sécurité, l'administration britannique interdit au public l'accès au monument réservé aux seuls religieux, avant que des travaux de consolidation ne soient menés en urgence. Et ce n'est que dans les années 1960 que les blocs de pierre abîmés par l'incendie et les tremblements de terre sont remplacés lors d'une rénovation approfondie.

Les divisions internes à la chrétienté vouent les responsables chrétiens à tenir des rôles de second rang dans le conflit israélo-palestinien.

Pourquoi Jérusalem est-elle un lieu saint musulman ?

Le Coran ne mentionne pas le nom de Jérusalem : la sourate 17, 1 indique que l'archange Gabriel et Mahomet sont venus de nuit de La Mecque à la « Mosquée très éloignée » (« *al-Masjid al-Aqsa* »). Mahomet prend appui sur un rocher pour s'élancer vers les cieux. L'exégèse du VIII^e siècle, sous les Omeyyades qui contrôlent Jérusalem, donne une interprétation à ce texte : Mahomet s'est élevé vers les cieux depuis le rocher de la Moria. *Al-Masjid al-Aqsa* est identifiée à Jérusalem, « la Sainte » (« *al-Qods* »).

La cité a été conquise en 638 par le calife Omar, et son successeur Abd-el Malik ibn Marwan recouvre le rocher de la Moria d'un dôme protecteur, le dôme du Rocher, et construit la mosquée al-Aqsa sur la partie sud de l'esplanade édifiée par le roi Hérode. Désormais, le mont du Temple devient l'esplanade des Mosquées, le « noble sanctuaire » (« *al-Haram a-Sharif* » en arabe). La ville reste longtemps périphérique dans l'imaginaire religieux : Médine et La Mecque sont au cœur de la religiosité musulmane, pas Jérusalem. Sa place s'accroît au XX^e siècle, sous l'impulsion d'Amin al-Husayni, grand mufti de Jérusalem. En 1923, dans un contexte de tensions politiques avec les Britanniques et les sionistes, il mobilise les musulmans

du monde entier pour qu'ils financent la restauration de l'esplanade, présentée comme troisième lieu saint de l'islam. Responsable politique palestinien, il fait du sort de l'esplanade des Mosquées un enjeu politique et religieux qui nourrit la piété musulmane, rehausse le caractère saint de Jérusalem.

La place de Jérusalem dans l'islam ne fait pas l'unanimité chez les musulmans et divise les rangs sunnites. Les wahhabites et salafistes, particulièrement implantés en Arabie saoudite, privilégient La Mecque, lieu du pèlerinage obligatoire pour les croyants. Les Frères musulmans, fondés en Égypte, bien implantés au Caire qui ne peut pas rivaliser avec La Mecque comme capitale religieuse, valorisent Jérusalem comme centre spirituel. Le débat se focalise sur le statut des Lieux saints : les salafistes autorisent uniquement le pèlerinage et le sacrifice à La Mecque et à Médine. Les Frères musulmans ont lancé une campagne de communication intitulée « *al-Aqsa* est en danger ».

La situation politique a fait de l'esplanade un enjeu entre Jordaniens, Palestiniens et Israéliens. Après la première guerre israélo-arabe en 1948, la Vieille Ville de Jérusalem est jordanienne. La convention d'armistice signée en 1949 prévoit le libre accès pour tous aux Lieux saints, dont l'esplanade des Mosquées. Mais cet article n'est pas appliqué, les Juifs sont interdits de présence dans la Vieille Ville, et le 24 avril 1950, le roi Abdallah de Jordanie annexe Jérusalem et la Cisjordanie. Une administration des affaires religieuses, le Waqf, placée sous l'autorité du gouvernement, est chargée de la gestion de l'esplanade.

En 1967, Israël conquiert la Vieille Ville lors de la guerre des Six Jours. La Knesset, le parlement israélien, adopte une loi protégeant et garantissant la liberté d'accès à l'esplanade ; l'entrée dans le dôme du Rocher et dans la mosquée al-Aqsa est réservée aux musulmans. Le Waqf

81. Quelles sont les mesures de répression individuelle utilisées par Israël contre les Palestiniens ?	260
82. Quelles sont les mesures de répression collective utilisées par Israël ?.....	264
83. Quels musées pour la mémoire palestinienne ?	266
84. Quelle est l'originalité de la troisième Intifada ?.....	269
85. La résistance passive est-elle autre chose qu'une forme protestataire ?	271
86. Pourquoi la démocratisation inachevée de l'Autorité palestinienne est-elle un frein à la résolution du conflit ?	274
87. Quelle est l'origine du mouvement islamiste à Gaza ?	277
88. Comment le Hamas s'est-il imposé à Gaza ?	279
89. Comment Gaza est-il devenu le Hamastan ?	283
90. Qu'est-ce que le Jihad islamique ?	287
91. Gaza est-il un territoire sous blocus ?.....	289
92. Le projet national palestinien est-il en crise ?	292
93. Un seul État multinational constitue-t-il une solution envisageable ?.....	295
94. Deux États : un État juif et un État palestinien ?.....	298
95. Pourquoi l'Autorité palestinienne veut-elle obtenir la reconnaissance internationale d'un État ?.....	300
96. Pourquoi la succession de Mahmoud Abbas est-elle un problème politique ?	302

TABLE

97. Le conflit israélo-palestinien est-il voué au <i>statu quo</i> ?	305
98. La Jordanie a-t-elle oublié les Palestiniens ?.....	308
99. Pourquoi les États-Unis et Israël entretiennent-ils une « relation spéciale » ?.....	310
100. Quelle est la position française dans le conflit israélo-palestinien ?.....	314
Glossaire	317
Chronologie	333
Bibliographie	339
Table des cartes	341